ACADÉMIE DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÉDURE DE SAISINE DU COMITE ACADÉMIQUE TECHNIQUE DE SUIVI DES ÉLÈVES SPORTIFS

1. ADRESSE DES PARENTS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT(chef d'établissement ou directeur d'école) DE LA FICHE DE DEMANDE DES RESPONSABLES LÉGAUX

2. APRÈS VÉRIFICATION DES ELEMENTS DEMANDES, LE RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT COMPLETE LA FICHE SAISINE DU C.A.T.S.E.S.

3. LE RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT ADRESSE LA FICHE SAISINE ET LES DOCUMENTS A: sebastien.faure@ac-limoges.fr et severine.dalher@ac-limoges.fr

4. TENUE DU C.A.T.S.E.S.: analyse des demandes et formulation des préconisations au regard des textes en vigueur par ses membres.

5. ADRESSE DE LA FICHE PRÉCONISATIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

6. MISE EN PLACE DES PRÉCONISATIONS POSSIBLES AU REGARD DU CONTEXTE PROPRE (Allègements/ aménagements).

POUR RAPPEL: KIT CHEF D'ÉTABLISSEMENT DU SUIVI DES DISPOSITIFS SPORT ÉTUDE